

Si on s'oppose (ou non !) à un projet, on prend une part de responsabilité pour l'avenir de l'élevage en Alsace.

Si on est content de se nourrir de détresse animale, de souffrance au travail (abattoirs...) et salaires de misère (concurrence !), de gaspillage des ressources ... , il n'y a pas non plus à se plaindre de la puanteur près de chez soi.

Alsace Nature demande une amélioration des élevages : enrichir le cadre de vie pour les personnes et les animaux

Cela passe surtout par **l'implantation d'arbres et de haies**. Pas un simple écran visuel en vert ! mais **rétablir un paysage**, des vergers autour des villages, un lieu de promenade agréable. **La sortie des animaux au plein air est essentielle. Il faut voir les animaux, ils le méritent ! Halte au secret !**

La « proximité » ou l'origine Alsace ne peuvent pas être des arguments de vente convaincants s'il y a dégradation des villages ou des milieux naturels. Par contre, **l'amélioration du cadre de vie et de la biodiversité** donnerait un tout autre intérêt à l'argument de la proximité. C'est une démarche collective, qui ne peut pas se faire aux seuls frais d'un éleveur.

L'amélioration doit aussi porter sur le bien-être des animaux, à deux niveaux :

(1) l'intérieur du bâtiment, plus confortable et plus spacieux, mieux structuré.

(2) la sortie en plein air.

C'est aux Chambres d'Agriculture de faire un gros effort à ce niveau.

Quelle gouvernance dans les villages ?

Il n'y a pas de droit « dû » permettant aux agriculteurs de décider tout ce qu'ils veulent dans « leurs » villages. Le modèle de gouvernance agro-agricole est à bout de souffle. **Mais partager les décisions signifie partager la responsabilité, aussi en tant que consommateurs.**

actus.alsacenature.org



**Je tiens à l'Alsace ?
je protège le climat ?
je défends mon cadre de vie ?
je fais attention à ma santé ?
j'aime les animaux ?
je soutiens l'agriculture bio ?**

**... si oui, je mange moins de
protéines animales,
je les choisis
consciencieusement,
et je paie un prix juste.**

Positionnement d'Alsace Nature sur les projets d'élevages

*Version provisoire
en cours de
validation,
5 septembre 2015*

Alsace Nature s'oppose aux élevages inhumains et industriels parce que :

- **les besoins essentiels des animaux ne sont pas respectés** ; ils vivent à forte densité, manquent de confort élémentaire, ne peuvent que très peu bouger (or, bouger c'est la santé !), sont privés de toute stimulation et activité naturelle, sont en état de stress chronique, souvent mutilés, souvent souffrants, et le risque de l'émergence de nouvelles maladies est constant. La première raison est donc d'ordre éthique parce que la priorité est là où il y a souffrance. Les animaux sont les premiers concernés.
- **ce modèle d'élevage de masse est insoutenable et conduit, à une échelle plus globale, droit dans la catastrophe.** Trop de terres agricoles servent à l'alimentation animale, trop d'engrais chimiques et pesticides ; trop de fertilisants s'échappent, dans les eaux, et trop d'émissions dans l'air. Trop de ressources sont gaspillées.
- **au niveau économique, le modèle d'élevage industriel va droit dans le mur** : surproduction, crise, aides publiques, volonté d'exporter, prix volatiles, crise, aides, crise, destruction d'emplois ... et tout cela pour une production et des protéines animales dont on peut en grande partie se passer (pour le plus grand bien de l'humanité !).
- **l'impact local est très variable.** L'Alsace n'est pas en excédent structurel, c'est-à-dire que l'Alsace aurait, contrairement à la Bretagne, suffisamment de terres agricoles pour épandre ses effluents d'élevage ; encore faut-il que, localement, la gestion des effluents se fasse de manière rigoureuse et pertinente au niveau agronomique. L'eau en Alsace est polluée par les nitrates ; ceci est principalement dû aux engrais minéraux (maïs et vigne). Et par les pesticides. Les élevages contribuent à la pollution de l'air, en émettant de l'ammoniac. L'ammoniac agricole contribue à la formation de particules fines dans l'air. Ces

ne pas jeter sur la voie publique

particules fines ont un impact fort sur la santé publique (maladies et mortalité).

Les techniques qui peuvent réduire les impacts des élevages ne sont pas pleinement satisfaisantes (coût, consommation d'énergie,...). **Le nombre d'animaux reste un critère essentiel pour l'acceptabilité.** Certes, il vaut mieux un grand élevage respectueux des animaux et proprement conduit, que plusieurs petits qui ne le seraient pas. Mais de nombreux petits élevages respectueux et bien conduits sont l'idéal ; cela crée des emplois. **Il faut évaluer la situation au cas par cas.**

L'application du droit n'est ni assurée ni rassurante

Alsace Nature peut témoigner d'autorisations préfectorales laxistes. Les normes (minimalistes et mal appliquées) et les contrôles sont conçus pour peu déranger les agriculteurs.

Alsace Nature soutient des élevages à taille humaine, non polluants, et respectueux des animaux

Mais comment les définir ? C'est toute la question.

Et comment ne pas se faire piéger ?

Il existe quelques limites du nombre d'animaux : les volailles biologiques¹, et aussi les poulets label rouge sauf que la filière a assoupli les règles². Les poules pondeuses plein air sont limitées par la disponibilité de parcours (4m²/poule).

Pour toutes les autres productions, RIEN ne protège les riverains contre les rajouts successifs de bâtiments d'élevage sur le même site. Ce risque est en effet redoutable³. Nous assistons à travers toute la France à des agrandissements d'élevages existants. C'est la conséquence de la stratégie de restructuration et de concentration, sous prétexte de compétitivité, que le gouvernement soutient, et qui répond à la volonté du syndicat agricole majoritaire. **On peut conclure que la confiance ne pourra revenir que lorsque cette stratégie aura été abandonnée.**

Cette stratégie est en lien direct avec la pression sur les prix exercée par la

¹ Règlement 889/2008 de la Commission, Article 12 : 1600 m² par unité de production

² 1600m² par site, plusieurs sites permis

³ Nous avons un exemple particulièrement douloureux, d'un engraisseur de porcs sur paille dont le projet avait été défendu par Alsace Nature vu son intérêt en tant que porc alternatif « bien-être » et vu sa dimension modeste. Cet éleveur a rajouté des bâtiments pour produire des canards prêts à gaver – une filière INCOMPATIBLE avec le respect de l'animal et incompatible avec le soutien sociétal apporté au porc sur paille. Conclusion : on ne peut pas faire confiance.

grande distribution et par les acteurs de la restauration hors domicile (RHD), et avec la mondialisation des marchés.

La distribution et la RHD sont responsables des conséquences désastreuses de leurs comportements sur notre agriculture, nos paysages, l'environnement, les animaux. Mais les consommateurs ne sont pas innocents.

Serait-ce envisageable de conclure un contrat de non-agrandissement ?

Même s'il n'a pas de valeur juridique, un tel document préparerait et légitimerait une opposition ferme en cas de besoin.

Le problème sera résolu le jour où les éleveurs pourront dégager un revenu avec moins d'animaux. Cela joue sur très peu de choses, rapporté au kg de poids vif ou à un œuf. La « compétition » actuelle est absurde et dévastatrice. Invertissons la tendance !

Quelle est la distance acceptable des habitations ?

Il n'y a pas de droit « dû » qui légitimerait les riverains à s'opposer à toute implantation dans le périmètre de leur cadre de vie. **Il faut faire une évaluation sérieuse, au cas par cas.**

Alsace Nature cherche des témoignages sur les nuisances subies autour des élevages. Certaines personnes en souffrent plus que d'autres. Certains bâtiments récents ont fait des progrès par rapport aux anciens.

Alsace Nature propose, **comme base de discussion** :

- **100 m** de distance pour des volailles biologiques
- **100-300 m** pour d'autres élevages dont la qualité est nettement supérieure aux normes minimales
- **pas de nouvel élevage ni extension** dans la rubrique 'autorisation'⁴
- méthaniseur collectif : tout dépend de la pertinence environnementale (climat !!) et agronomique et du trafic (desserte et distances)
- **lavage d'air** pour les traitements (compostages...) malodorants

Si la présence des animaux n'est plus supportée près des villages, c'est que les « productions animales » ont pris un très mauvais chemin.

Qu'en est-il des mouches ?

Il existe des techniques pour maîtriser les populations de mouches, sans trop d'insecticides.

Alsace Nature veut dépasser l'attitude « nimby⁵ »

(disant : « *je n'ai rien contre les fermes-usines, mais faites-les loin de chez moi* »)

⁴ plus de 750 truies ou 2000 porcs ou 40 000 volailles ; contrairement à ce qui se pratique, il faudrait calculer en animaux-équivalents

⁵ « not in my backyard » c'est-à-dire « pas dans mon jardin, mais plus loin je m'en fiche »